

Image not found or type unknown



## Obtention d'une carte de séjour à partir d'un CDI de 30h

Par flo12, le 02/05/2014 à 22:15

Bonjour,

J'ai déposé une demande de renouvellement de carte de séjour "salarié", la prefecture m'a donné un recepissé avec un delais de 4 mois. J'ai trouvé un CDI de 30h mais j'ai peur que la prefecture me refuse ma carte de sejour car je ne suis pas au SMIC (900e par mois...

Peuvent-ils me dire non?